

## ***Intervenir face à la traite: vers une action concertée! En bref***



Les 11 et 12 avril 2013, le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale, en collaboration avec l'Université McGill, organisait deux journées d'étude : Intervenir face à la traite: vers une action concertée! Les objectifs de ces journées étaient d'identifier les pratiques ayant favorisé la concertation et la mise en place de services de soutien et de protection des personnes ayant subi la traite humaine. Cet événement a aussi été une occasion de développer des recommandations.

Les journées d'étude comprenaient en plus du mot d'ouverture, 4 panels de discussions, une conférence publique, deux ateliers et une session plénière. Les conférenciers issus des milieux académiques, communautaires, juridiques, et judiciaires ainsi que du secteur de la santé et des services sociaux provenaient du Québec et du Canada.

Les quatre panels de discussions ont porté sur les volets d'intervention auprès des personnes ayant subi la traite. Les présentations étaient suivies d'un échange avec les participants et portaient sur ces thèmes :

- Recherches sur la traite humaine au Canada : États des lieux;
- Aspects juridiques et d'application de la loi dans la poursuite des trafiquants: de l'enquête à la condamnation;
- Coordination des services et partenariat;
- Protection et soutien : droit des victimes de la traite.



Jill Hanley, Université McGill.

Les ateliers ont permis aux participants de partager leurs expériences, réponses et stratégies d'intervention. Les participants étaient aussi invités à identifier les besoins, les priorités d'action et à proposer des « pratiques prometteuses ». Deux thèmes étaient abordés :

- Aspects juridiques et judiciaires, sécurité et protection;
- Identification des victimes et ressources pour intervenir.



François Crépeau, Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des migrants.

La conférence « Traite humaine et trafic de migrants sont trop souvent confondus » du Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des migrants a permis de mieux cerner le phénomène de la traite à la lumière des enjeux internationaux dans une perspective de droits humains.

Ces journées d'étude ont aussi été l'occasion de faire connaître la Coalition québécoise contre la traite des personnes. Cette dernière y a été officiellement lancée. Cette instance regroupe des organismes qui ont développé une expertise dans l'intervention auprès des

victimes de la traite. Cette Coalition leur permettra d'allier leurs expertises et leurs ressources pour répondre aux besoins des personnes touchées par la traite humaine.

Plus de 150 personnes ont participé aux journées d'étude. Des représentants des différents paliers gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral) étaient présents. La représentante du Conseil exécutif de la ville de Montréal et la présidente du Conseil du statut de la femme ont exprimé leur engagement envers cet enjeu.



Julie Miville-Dechêne,  
présidente du Conseil du statut  
de la femme.



Des échanges fructueux  
ont mené à l'élaboration  
de recommandations.

La session plénière de clôture a été l'occasion d'élaborer un ensemble de recommandations à l'intention du gouvernement québécois pour l'inciter à s'engager à adopter une stratégie de lutte contre la traite des personnes.

Cinq volets d'intervention ont été identifiés :

- ✓ Élaborer et adopter un Plan d'action et de lutte provincial contre la traite de personnes au Québec, ciblant la traite à des fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé. Ce Plan d'action devra se baser sur une consultation auprès des organismes concernés par l'enjeu de la traite et comporter, au minimum, un engagement envers la protection des droits des victimes, l'accès à des services de soutien adéquat, le soutien aux initiatives de prévention et sensibilisation.
- ✓ Soutenir les ressources et services existants, qui ont développé les compétences et les expertises nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des victimes de la traite. Cela peut inclure le soutien financier aux ressources et initiatives existantes (i.e. ressources d'hébergement, groupes communautaires travaillant auprès de jeunes en difficultés, de femmes en difficultés, de personnes migrantes ou des premières nations).
- ✓ Réaliser une campagne de sensibilisation à l'échelle provinciale visant à sensibiliser le grand public à l'enjeu de la traite de personnes.
- ✓ Soutenir les initiatives existantes de concertation et partenariat, telles que la Coalition québécoise contre la traite des personnes.
- ✓ Assurer une réponse continue et coordonnée de la prise en charge des personnes victimes.

*Événement organisé par le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale en collaboration avec l'École de service social de l'Université McGill et la Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public. Cet événement est financé par Justice Canada.*